

Chantal Bilulu est une militante qui œuvre depuis plus de quatorze ans au sein de l'organisme congolais de défense des droits de la personne, *Héritiers de la Justice*.

Chantal coordonne une clinique d'aide juridique pour les survivantes de violence sexuelle à Bukavu (RDC) avec le concours de KAIROS et du Fonds de justice sociale de l'AFPC. Elle a organisé plusieurs cours sur les droits des femmes et sensibilisé la population aux lois congolaises et aux instruments juridiques internationaux visant à protéger les droits des femmes et des enfants, dont la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Chantal a aussi accompagné des victimes de violence sexuelle tout au long de procédures judiciaires. Elle a mis au point une formation de parajuriste à l'intention des femmes pour qu'elles soient plus aptes à défendre elles-mêmes leurs droits. Chantal a mis sa grande expérience en défense des droits et en résolution de conflits au service de groupes faisant pression sur les autorités congolaises pour qu'elles changent les politiques liées aux droits de la personne.



Native de Bujumbura, au Burundi, Chantal détient un baccalauréat en sociologie de l'Université de Lubumbashi. En 2011, elle est venue au Canada dans le cadre de la tournée « Femmes de courage » parrainée par KAIROS. Durant son séjour, elle a rencontré des membres d'autres délégations « Femmes de courage », notamment de la Première nation Penelakut, en Colombie-Britannique, et de la Première nation Montreal Lake, en Saskatchewan.

Héritiers de la Justice promeut les droits humains et la construction de la paix dans l'Est de la République démocratique du Congo, déchiré par la guerre. En partenariat avec KAIROS et AFPC, cette courageuse organisation a aidé des centaines de femmes en les formant dans des ateliers de droits humains, par une clinique juridique pour les survivantes de viol et de la violence fondée sur le genre, et par le plaidoyer politique en faveur des droits de la femme et des filles.

www.heritiersdelajustice.org

KAIROS : Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice regroupe onze Églises et organisations religieuses chrétiennes dans une réponse œcuménique fidèle à l'appel à « respecter le droit, aimer la fidélité et t'appliquer à marcher avec ton Dieu » (Michée 6,8).

www.kairoscanada.org

Femmes engagées dans la construction de la paix ont besoin de notre soutien

Extrait du mémoire de KAIROS présenté au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, le 12 avril 2016 :

KAIROS et notre partenaire congolais pour les droits humains, Héritiers de la justice, y ont une clinique juridique qui offre accompagnement juridique et counseling aux victimes de violence sexuelle. Pour renforcer la capacité des femmes à défendre leurs droits et à s'engager dans la construction de la paix, les aides paralégaux et les éducateurs aux droits des femmes de la clinique organisent des ateliers de formation sur la législation nationale, les instruments internationaux de droits humains et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le soutien de Héritiers de la justice a conduit à la création de comités locaux de femmes dans les villes et les villages pour aider les femmes à se donner du soutien mutuel et briser le silence face à la violence sexuelle.

En 2013, le Canada a fait un important investissement de 18 millions de dollars par le biais du Programme des Nations Unies pour le développement dans le but de combattre l'impunité qui entoure la violence sexuelle en R.D. du Congo. Dans le cadre de ce projet, des tribunaux mobiles ont été créés qui circulent dans les régions rurales de l'est du Congo et y facilitent l'accès à la justice. Ce développement institutionnel est vital, mais il requiert la participation et la confiance des femmes au palier local. Sans investissement dans le renforcement des capacités auquel travaillent les organisations locales à la base, l'engagement du Canada à mettre fin à l'impunité grâce à ce plus large projet multilatéral ne pourra pas se réaliser pleinement. La question n'est donc pas de savoir si l'on fera ceci ou cela. Pour que la construction de la paix et l'empowerment des femmes soient vraiment durables, les initiatives nationales et régionales venant d'en haut doivent s'accompagner d'initiatives à la base par la société civile.[...]

KAIROS a la conviction que ses partenaires internationaux et son programme mondial ont un impact transformateur et produisent des résultats s'inscrivant de façon durable dans la réalité. Nous constatons des changements dans la vie quotidienne et dans l'empowerment des communautés locales; nous voyons les femmes reconquérir leur dignité et développer la capacité d'exercer leurs droits.

Recommandations de KAIROS et Héritiers de la Justice

Que le gouvernement du Canada :

- 1. Consulte et collabore avec les organisations de droits des femmes et leurs partenaires internationaux pour le développement de sa politique et de son programme sur les questions Femmes, Paix et Sécurité (FPS).**
- 2. Accorde davantage de soutien financier aux organisations de droits des femmes et aux organisations populaires de la société civile s'engageant dans la construction de la paix dans les pays touchés par un conflit ou fragilisés.**

Risques les plus récentes à la démocratie au Congo

Extrait du *Nota Bene* du 15 avril 2016 d'Héritiers de la Justice:

Au lendemain de l'élection du Président de la République et des Députés nationaux le 28 novembre 2011 entachée de nombreuses fraudes et irrégularités, le processus démocratique en République Démocratique du Congo (RDC) a pris du plomb dans l'aile. Et depuis, les élections provinciales, sénatoriales, locales, municipales et urbaines qui devaient s'en suivre selon le calendrier publié par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), n'ont plus eu lieu. Des alibis devenant de plus en plus nombreux au sein de la classe politique aux fins, soit de priver le Souverain primaire de son droit constitutionnel et légal de choisir régulièrement ses dirigeants, soit de modifier les règles du jeu démocratique mises en place au prix d'une longue lutte populaire soldée par l'écoulement de sang des Congolais fauchés par la dictature et les guerres de libération et/ou de résistance.

L'une des dernières stratégies en date activées au grand jour par des Députés nationaux de la Majorité Présidentielle (MP) est la saisine, par une Pétition, de la Cour Constitutionnelle pour obtenir d'elle l'interprétation de l'article 70 de la Constitution relatif à la limitation des mandats présidentiels. L'objectif étant de recevoir du juge constitutionnel un quitus pour mettre en marche la machine de chiffonnage de l'actuelle Constitution et inaugurer la 4ème République en enlevant de la loi fondamentale le verrou de limitation à deux le nombre de mandats du Président de la République et/ou en faisant qu'à la fin du mandat du Chef de l'Etat actuel en décembre prochain, celui-ci demeure en fonction et dirige une éventuelle transition qui prendrait corps au terme du dialogue politique national déjà convoqué par lui.

Recommandations de KAIROS et Héritiers de la Justice

Que le gouvernement du Canada :

- 3. D'être toujours au côté des populations congolaises et d'accroître leur pression diplomatique ou autre sur le pouvoir exécutif congolais afin de l'amener à respecter la Constitution et à cesser de réduire les espaces de liberté démocratique au pays.**
- 4. Mobilise des ressources canadiennes pour l'observation internationale du processus électoral en RDC en 2016.**
- 5. Accorde de soutien financier aux organisations de la société civile congolaises dans leurs efforts d'augmenter l'engagement citoyenne et renforcer la démocratie par le renforcement des capacités et la formation en matière de droits humains, visant en particulier l'égalité basée sur le genre.**